ADJECTIFS ANTÉPOSÉS ET ADJECTIFS POSTPOSÉS COMME SIGNES LINGUISTIQUES DIFFÉRENTS

NIMROD BARRI

0. "Il y a déjà plusieurs siècles que les grammairiens recherchent les lois par le jeu desquelles les adjectifs se placent avant ou après leurs substantifs épinglataires. Ils ne paraissent avoir donné pendant longtemps à cette question que des solutions de detail." C'est en ces termes que Damourette et Pichon, *Des mots à la pensée* (t. II, 38) commencent leur traitement de la différence entre adjectif postposé (qu'ils appellent ÉPANATHÈTE) et adjectif antéposé (ÉPICATATHÈTE). Leur traitement approfondi et détaillé aboutit aux conclusions suivantes, avec lesquelles nous sommes tout à fait d'accord:

> L'épanathèse, épingle pleinement adjective, joint l'adjectif, dans sa complète indépendance sémiématique, au substantif épinglataire, à qui est attribuée ainsi une qualité permanente, lui appartenant dans tout le reste de la période, mais *n'affectant pas le sémième dudit substantif.* L'épicatathèse, exprimant une qualité substantivale, *combine le sémième de l'adjectif avec celui du substantif, pour former une nouvelle entité substantielle* qui, quoique limitée au reste de la période, prend en cette occasion une existence indépendante (*ibid.*, 41).

Ces définitions, ainsi que les explications plus détaillées le long du Chap. X, d'où ont été cités ces courts passage, peuvent, à première vue, paraître un peu naïves. Mais une lecture attentive montre que les auteurs ont su bien saisir et décrire les deux phénomènes linguistiques qui sont à la base des deux classes des adjectifs; il nous semble qu'une description plus moderne ne pourra qu'y ajouter les termes par lesquels nous désignons ces phénomènes aujourd'hui:

(a) Aux §§ 509, 513 on étudie la "situation constructive" de l'épicatathète et son substantif, qui se voit par "l'intime union phonétique entre ces deux mots (liaison, pauses, accent)". En des termes modernes on dirait qu'il y a JONCTURE FERMÉE entre les deux.

(b) L' "intime union phonétique" et la "coalescence sémiématique" (cf. *ibid.*, 35 etc.) de l'épicatathète avec son substantif sont explicables par la situation intérieure du groupe épicatathète-substantif dans l' "emboîtement

Folia Linguistica VII:3/4, pp. 209-220

des épithètes". Ce terme, qui s'applique à une suite de plusieurs épicatathètes ainsi qu'au rapport entre ceux-ci et l'épanathète, décrit l'analyse du syntagme ('épinglement') nominal par une suite d'opérations qu'on désignerait aujourd'hui par ANALYSE EN CONSTITUANTS IMMÉDIATE (*ibid.*, 105-107). Ainsi, un syntagme qui contient un adjectif antéposé et un autre postposé, p. ex. *large face plate (ibid.,* 108) s'analysera en principe toujours en *large face* | *plate* puis en *large* | *face.* Les positions des adjectifs sont alors comprises comme signaux pour la structure hiérarchique du syntagme.

Les auteurs ont même symbolisé les différents rapports par des schémas (*ibid.*, 107) qui sont, il est vrai, moins développés que la représentation par 'coupes',[1] par 'boîtes'[2] ou par 'arbres'[3] inventées par les disciples de Bloomfield, mais qui reflètent tout de même la structure du syntagme.

Naturellement, Damourette et Pichon n'étaient pas les derniers à s'attaquer à notre problème; nous avons choisi de rappeler leurs résultats à cause de la clarté de leurs raisonnements ainsi que l'abondance de matériel qu'ils ont examiné. L'ouvrage compréhensif de Erwin Reiner, *La place de l'adjectif épithète en français* (= *Wiener Romanistische Arbeiten* VIII) (Wien, W. Braumüller, 1968) résume les différents points de vue des chercheurs à partir du XVIe siècle jusqu'en 1966. On y retrouve surtout des variations sur l'idée adoptée par Damourette et Pichon, sur la forte coalescence, phonétique et sémantique, de l'adjectif antéposé avec son substantif, une idée que nous rapprochons de l'analyse en constituants immédiats (v. en dernier lieu P. Guiraud, *La syntaxe du français* [Paris, 1962], cité par Reiner, *op. cit.,* 291-293). D'autres linguistes adhèrent à l'explication stylistique (p.ex. Reiner lui-même, ainsi que L. Tesnière, cité *ibid.,* 286-288). H. Seiler, *Relativsatz, Attribut und Apposition* [Wiesbaden, 1960] cité par Reiner *ibid.,* 288-291) essaye de retrouver dans l'ordre des mots en français l'équivalent de l'accent du group nominal en allemand, dont la fonction serait de distiguer entre "indicateur de classe" et "sélecteur". Cette distinction, qui nous paraît identique à celle entre prédicat et sujet psychologiques, émise par H. Paul (*Prinzipien der Sprachgeschichte,* 4e éd., Ch. VI, XVIII) semble apte à décrire les faits allemands, mais elle est moins bonne pour le français (en effet, l'équivalent allemand de la situation en français serait plutôt l'opposition entre *Rotwein* et *roter Wein* etc.).

Or, le présent article n'envisage pas la discussion des théories proposées jusqu'ici pour décrire les relations entre substantif et adjectif, antéposé et postposé, ou pour en expliquer les différents sens. Ces théories sont toutes d'accord sur deux faits: (a) en général l'adjectif en français peut être antéposé ou postposé, et (b) ces deux sortes d'adjectifs ont un sense différent dans une mesure qui dépend de l'adjectif en question. Ce sont ces deux constatations qui nous servent de point de départ pour une question théorique plus générale: est-ce qu'on doit considérer un adjectif antéposé et 'le

même adjectif', postposé, comme le même signe linguistique? Faut-il, au contraire, y voir deux signes qui sont en général homophones mais distincts?

A notre connaissance, de tous les chercheurs qui se sont occupés du problème, seul H. Weinrich (*Vox Romanica* 25 [1966], cité par Reiner, *op. cit.*, 293ss.) s'est intéressé à la question d'un angle qui se ressemble un peu au nôtre: il rapproche les antéposés aux 'morphèmes grammaticaux' qui se trouvent d'habitude avant le substantif, ont toujours un 'paradigme' et dont le sens est relativement indéfini; les postposés au contraire sont classés par lui avec la proposition relative, le complement prépositionnel etc., remplissent donc la fonction de 'lexème', et ont le sens beaucoup plus précis.

Cet essai de montrer l'analogie des adjectifs antéposés et postposés avec les fonctions de deux classes différentes d'éléments linguistiques nous paraît prometteur. Seulement, la différence entre 'morphème' et 'lexème' étant quantitative, non-absolue, la dichotomie proposée ne nous semble ni nécessaire ni suffisante pour expliquer les faits. En effet, l'antéposition même des 'morphèmes' est discutable, comme montre l'emplacement de *là* dans *cet homme-là,* etc. De l'autre part, dire, comme Weinrich, que seuls les 'morphèmes' possèdent un 'paradigme' nous paraît un argument très faible: chaque élément linguistique est membre d'une classe de commutation, dont l'extension détermine sa valeur. Une telle classe (que nous préférons, nous-même, appeler PARADIGME, avec Hjelmslev) est donc constatable pour les adjectifs postposés aussi. Dans les pages qui suivent nous allons esquisser une analyse qui rappelle un peu l'idée de Weinrich, mais qui sera plus formelle et plus générale, ayant comme base la définition même du signe linguistique.

1. La description de Damourette et Pichon, ainsi que celles des autres chercheurs, part du postulat qu'il s'agit d'une seule espèce de mot, ou PARTIE DE DISCOURS, qu'on a l'habitude d'appeler 'adjectif'; ce mot change de signification quand on le met avant ou après le substantif qui sert de centre au syntagme nominal.

Cette vue, selon laquelle l'adjectif reste 'le même mot' (ou 'même signe linguistique') dans ses deux positions, s'appuie, dirait-on, sur le bon-sens, mais aussi sur la définition saussurienne du signe; selon celle-là, deux signes qui possèdent le même signifiant et le même signifié seraient 'le même signe'. Notre soupçon est réveillé par le fait que le signifié de l'adjectif antéposé n'est que PROCHE à celui de son homophone[4] postposé. Il est vrai que la différence de signifié se lie justement à la position différente (ou mieux, à une autre hiérarchie des constituants immédiats); seulement, comment savoir si la position est la cause, les signifiés divergents en étant le résultat, ou au contraire que c'est cette existence de deux signes homophones opposés par leurs signifiés qui amène leur emplacement différentiel?

Il nous semble qu'adopter l'une ou l'autre de ces alternatives serait nécessairement arbitraire. Ce qu'il faut reconnaître c'est que la position de l'adjectif est intimement liée à son identité en tant que signe. Il s'ensuit que notre définition du signe de tout à l'heure était incomplète.

Pour rappeler l'insuffisance de cette définition, essayons maintenant de l'appliquer à un autre cas, où il s'agit d'autres 'parties de discours': dans la phrase *Les petits garçons les ont mangés* on trouve deux fois *les.* Ces deux signes (plus exactement: signes composés ou amalgamés) sont identiques quant à leur signifiant (y compris les formes 'en liaison'). Ils sont similaires quant à leur signifié: tous deux expriment 'Le pluriel (m. et f.) d'un élément anaphorique'. Et pourtant, les grammaires du français moderne ont l'habitude de les décrire dans de différents chapitres. On dirait que c'est la position et le paradigme de chaque *les* qui en fait 'un signe différent'. Mais c'est aussi le cas de l'adjectif antéposé et l'adjectif postposé: ils diffèrent et quant à leur position (ce qu'on connaît) et quant à leur paradigme (ce qu'on va voir plus bas). Pourquoi donc ne pas les prendre comme deux signes différents, à l'exemple des deux *les?*

2. Pour bien répondre a cette question nous croyons utile de réexaminer la définition du signe donnée par le fondateur de la science des signes, F. de Saussure. Or, la lecture du *Cours de linguistique générale* nous rappelle que Saussure a défini le signe linguistique à deux reprises, la deuxième étant un élargissement nécessaire de la première. Malheureusement, on tend le plus souvent, pour une raison que nous mentionnerons plus bas, à n'en considérer qu'une seule, à savoir notre définition partielle de tout à l'heure, qui figure aux pp. 97-100 du *Cours;* là il s'agit du signe comme entité à deux faces: signifié et signifiant.

Ce que le grande majorité des chercheurs tend à négliger – au moins en tant que définition du signe linguistique –, c'est l'élargissement rapporté à cette définition dans le Chapitre IV de la 2e partie, qui traite de "La valeur linguistique": "d'un côté, le concept nous apparaît comme la contre-partie de l'image auditive dans l'intérieur du signe, et, de l'autre, ce signe lui-même, c.-à-d. le rapport qui relie ses deux éléments, est aussi, et tout autant la contre-partie des autres signes de la langue" (p. 159). Saussure distingue ici entre SIGNIFICATION et VALEUR; p.ex., en parlant du mot, il dit: "Sa valeur n'est donc pas fixée tant qu'on se borne à constater qu'il peut être 'échangé' contre tel ou tel concept, c'est à dire qu'il a telle ou telle signification; il faut encore le comparer avec les valeurs similaires, avec les autres mots qui lui sont opposables. Son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui" (p. 160).

3. Les passages cités nous feront dès maintenant adopter une nouvelle définition de l'identité des signes, à savoir: deux signes sont identiques s'ils

possèdent le même SIGNIFIANT, le même SIGNIFIÉ et la même VALEUR.

Ici il nous faut encore quelques mots pour préciser la méthode dont on se servira pour constater la valeur linguistique.

Les termes qu'emploie Saussure, et qu'on vient de citer: "il faut encore le[5] comparer avec les valeurs similaires, avec les autres mots qui lui sont OPPOSABLES" (Souligné par moi, N.B.), et le reste du passage, nous enseigne que la méthode pour définir la valeur d'un signe est de lui opposer les autres signes qui auraient des 'valeurs similaires'. En d'autres termes, c'est la méthode de COMMUTATION. C'est cette méthode qui nous permet de dresser la liste de tous les signes (simples ou composés, peu importe) qui sont membres de la même CLASSE ou, avec Hjelmslev, du même PARADIGME. Ce sont les valeurs différentielles de tous les membres qui se délimitent et se définissent l'un l'autre. Auront donc la même valeur deux signes qui représentent le même membre du même paradigme.

La méthode de commutation relève de la paradigmatique. On peut se demander comment elle peut nous aider à définir le statut différent des adjectifs antéposés et adjectifs postposés; car ceux-ci paraissent constituer la même classe paradigmatique, mais sont divisés par leur position dans la phrase, un fait de syntagmatique. Or, il ne faut pas perdre de vue un axiome essentiel: on ne peut jamais séparer la paradigmatique de la syntagmatique. Les deux sont entrelacées, étant nécessaires l'une pour la définition de l'autre. En effet, on ne peut dresser la liste d'aucune classe paradigmatique sans définir en même temps sa place dans la syntagmatique.[6] P.ex., est-ce que *bon* et *bien* ont la même classe syntagmatique (sont cummutables)? La réponse sera positive pour le syntagme à verbe *être:*[7] *Ce garçon est bien. Ce garçon est bon.* Elle sera négative pour les syntagmes à autres verbes: *Ce garçon mange bien,* tandis que **Ce garçon mange bon* serait impossible. A noter que la paradigmatique est, à son tour, nécessaire pour définir les classes syntagmatiques: ainsi, tout syntagme où *bien* commute avec *bon* sera appelé syntagme prédicatif à copule, etc.

L'axiome d'inséparabilité qu'on vient de rappeler peut avoir des conséquences intéressants pour l'étude du statut des deux sortes d'adjectifs, car par lui la position syntagmatique de tout adjectif est montrée pertinente pour la délimitation de sa valeur, donc pour la détermination de son identité ou non-identité avec un adjectif d'une autre position. Essayons donc d'appliquer nos conclusions théoriques à ce problème même.

4. Si nous revenons maintenant à nos exemples précédents (Section 1), nous voyons pourquoi l'identité de signifiant et signifié ne suffit nullement pour considérer les deux *les* (dans *Les petits garçons les ont mangés*) comme 'le même signe': ils n'ont pas la même valeur. La différence de valeurs est décidée, comme on l'a vu plus haut, par la différence de possibilités de commu-

tation: (a) le premier *les* commute avec *des* et (si on veut changer le nombre du syntagme nominal) avec *le* et *un*. (b) Le deuxième *les* commute avec tous les substantifs membres d'une classe paradigmatique qu'on pourrait appeler 'comestibles'.[8] Nous rappelons que ces constatations de commutations différentes (a), (b) – donc de classes paradigmatiques différentes – n'ont de pertinence que dans les classes syntagmatiques où elles ont été faites: le premier *les* commute ainsi au sein du syntagme nominal (dans la 'case' de l'article), tandis que le deuxième le fait dans le cadre du syntagme verbal, plus précisément dans la 'case' de l'object direct.

Le même raisonnement vaut pour les deux sortes d'adjectifs: dans *un certain sourire* et *un sourire certain* les deux *certain* peuvent avoir le même signifiant et des signifiés très proches – ils seront tout de même deux signes différents si leurs VALEURS ne coïncident pas, c.-à-d. s'ils ne constituent pas le même membre du même paradigme. Quelles sont donc leurs valeurs? Pour le déterminer vérifions l'appartenance paradigmatique de chacun.

5.1 *Inventaire*

Damourette et Pichon déclarent que tout adjectif peut figurer tantôt avant, tantôt après son substantif. Ce serait dire que ces deux 'paradigmes' englobent les mêmes membres, et qu'ils constituent peut-être un seul paradigme. Or, ces mêmes auteurs nuancent leur déclaration: au § 520 *(op. cit.)* ils disent que les adjectifs numéraux sont très rarement postposés; leurs exemples ne comportent pratiquement que *premier*. A cela il faut ajouter les adjectif tels que *bon, grand, nouveau, mauvais* qu'on ne trouve pratiquement qu'antéposés, et dont les auteurs disent que leur ancienne polarisation n'a pas été maintenue jusqu'à nos jours (cf. *op. cit.*, § 516. s.vv.). De l'autre côté, au § 521 on trouve que certaines classes d'adjectifs techniques ou scientifiques ne se trouvent que rarement antéposés, sinon pour faire rire. Parmi le grand nombre d'exemples des autres adjectifs antéposés, on note ceux, en général plus oseux, de Anatole France, dont les auteurs admettent qu'il aimait les archaïsmes. L'inventaire de deux classes n'est donc pas tout à fait le même. Cf. aussi *cher* (*op. cit.*, 516 s.v.).

5.2 *Expansions*

Comme on sait, un adjectif expansionnant un substantif peut en général être à son tour expansionné par d'autres morphèmes: adverbes, compléments divers. Or, il se trouve que le comportement des antéposés diffère considérablement des postposés en ce point: ils ne peuvent s'ajouter que quelques modifications: *très, plus, moins, presque, assez.* Pas d'adverbes en *-ment,* pas

de complément prépositionnels, etc. (voir Damourette et Pichon, *op. cit.*, § 522).

5.3 *État prédicatif et absolu*

Jusque là il s'agissait toujours des adjectifs dans le cadre du syntagme substantival, c.-à-d. des épithètes. Or, si on choisit d'autres cadres syntagmatiques que celui pratiqué jusqu'ici, on constate que la commutabilité dans chaque classe d'adjectifs se montre très divergente: la difference peut bien être divisêe en trois cas, dont le dernier nous sera le plus important:

a) Adjectifs qui ne se placent pratiquement qu'avant leur substantif: *long, bon, mauvais, grand, petit, nouveau, gros* etc.; d'autres qui ne sont que postposée, surtout adjectifs verbaux, de même que *cher, neuf, étroit* (cf. plus haut Section 5.1) et ceux du domaine scientifique ou technique. Ces adjectifs placés à l'état prédicatif ou en syntagme absolu conservent naturellement le signifié de leur équivalent épithète: dans *une nouvelle voiture* et *cette voiture est nouvelle,* on trouve le même sens de *nouveau:* 'qui vient d'apparaître'.

(b) Un certain nombre d'adjectifs prédicatifs[9] ou absolus[10] NEUTRALISENT l'opposition entre les deux classes, en ce qu'on peut, dans cette position, leur attribuer et le sense de l'antéposé et celui du postposé: dans *Cet homme était très curieux* on peut comprendre soit *homme curieux* 'qui se mêle de tout', soit *curieux homme* 'objet de curiosité'.

(c) Il existe un groupe d'adjectifs dont le sens varie selon la position à tel dégré, qu'on peut facilement leur trouver des paraphrases ou des traductions divergentes. Ces mots peuvent nous servir d'indicatuers. Ainsi, on peut parler d'*un certain succès* (angl. *a certain success, some success*), par opposition à *un succès certain (a sure success);* mais quand on dit *son succès était certain* il s'agit seulement de *sure success*, jamais de *some success.* De même, on a *une ancienne armoire (formerly a cupboard)* à côté de *une armoire ancienne (an old cupboard);* mais *Cette armoire est ancienne* réfère seulement à *this cupboard is (very) old.* Cf. aussi les exemples suivants, où l'épithète exprime le contraire de son homophone en état prédicatif, ou du reste de la phrase (et ne peut pas devenir prédicatif): *Ce PAUVRE enfant vient d'une famille riche; Les PROPRES termes de son discours n'étaient pas du tout propres; Dans la salle il y avait un SIMPLE tapis, à dessin très compliqué; Ce SALE voleur se lave tous les jours; La JEUNE mère n'était plus jeune,* etc. (on trouvera une liste assez longue de ces adjectifs 'polarisés' chez Damourette et Pichon, *op. cit.*, § 516).

Dans *Folia Linguistica* IV (1971), 231, Mira Rothenberg constate que *pauvre* dans *un homme pauvre* peut être mis en "construction attributive": *Cet homme est pauvre,* tandis que le même not, dans *un pauvre*

homme ne le peut pas. Comme elle avait pris la "transposition en construction attributive comme critère de la classe morphosyntaxique de l'adjectif qualificatif" (*ibid.*, 230), l'auteur préfère considérer *pauvre* et autres adjectifs antéposés comme des cas qui, avec leurs substantifs, se rapprochent des NOMS COMPOSÉS.

Nous-même, nous sommes d'accord sur ce 'rapprochement'. C'est, en effet, une autre façon de décrire la 'coalescence' entre adjectif antéposé et substantif, dont parlent Damourette et Pichon (cf. *supra*); il est certain d'ailleurs que sur une échelle éventuelle de la joncture fermée et de la clôture syntagmatique, on devra ranger *pauvre homme* entre 'syntagme nominal' et 'nom composé'. Seulement, cette constatation ne resout toujours pas le problème de l'appartenance paradigmatique de *pauvre*, que nous aimerions de faire ici.

5.3.1 L'épreuve de la mise en état prédicatif révèle la similarité partielle qu'ont les adjectifs antéposés avec un autre groupe d'adjectifs, appelé souvent PREDETERMINANTS DU NOM: *tout, chaque, quelque, entier, demi, maint,* etc. Ces derniers se rapprochent d'ailleurs aux adjectifs qualificatifs qui nous concernent, par le fait de variabilité par genre et nombre: d'autre part ils en diffèrent parce qu'ils ne peuvent être expansionnés par *très* et autres adverbes. On pourrait donc, selon le comportement en état prédicatif et autres propriétés syntaxiques, préconiser au moins trois classes d'adjectifs variables en genre et nombre:

expansionnés par *très* etc. {	(a) postposés	
	(b) antéposés	} exclus de l'état prédicatif
	(c) 'prédéterminants'	

Cette liste provisoire ne se fonde que sur deux critères. L'addition d'autres pourra l'enrichir d'autres classes.

5.3.2 L'épreuve de la mise en état prédicatif revèle dans d'autres langues encore une divergence de classes d'adjectifs. P.ex. en anglais tous les adjectifs sont en principe antéposés. [11] Or, il existe deux classes dont les membres ne sont pas admis à l'état prédicatif. La première est analogue aux 'prédéterminants' français: *any, some, both, mere, only, entire, every, each, half, more, most.* La seconde classe, qui présente même plus d'intérêt pour le françisant à cause de la resemblance aux antéposés français, est celle des HOMOPHONES comme *perfect,* qui sont en vérité deux signes différentes: (1) un 'modificateur' qui veut dire 'complètement' et (2) un 'adjectif' désignant 'bien-fait, parfait'. De ces deux, seul l'adjectif est admis dans l'état prédicatif: *a perfect stranger* [12] est soit 'quelqu'un qui est complètement

inconnu', soit 'un étranger parfait'; mais comme prédicatif, *This stranger is perfect* ne peut comporter que le sens 'bien-fait, parfait'. Un exemple très proche est *complete* 'tout à fait' ou 'complet, achevé' (seul ce sens en prédicatif). Cf. aussi *pure* dans *pure madness; positive* dans *a positive fool; terrible* dans *They are terrible friends; absolute* dans *absolute miracle; particular* dans *her particular friend; great* dans *great pals,* etc. [13]

En allemand on trouve également trois classes; G. O. Curme, *A Grammar of the German Language,* en a deux; il les appelle 'descriptifs' et 'limitatifs' notre 'prédéterminants'. Au § 118 il dit de ces derniers (p.ex. *solch, welch, jeder, manch, mehrer, etwas, halb, sämtlich, kein, bloss)* qu'ils different des descriptifs en ce qu'ils (a) ne figurent pas dans la phrase comme prédicatifs; (b) sont déclinés soit come 'forts' soit come 'faibles'; (c) n'ont pas de comparatif. A ces deux classes on doit ajouter une autre, qui ressemblerait aux 'modificateurs' anglais: celle des homophones des 'descriptifs' comme *rein, voll* etc., qui ne peuvent pas être prédicatifs. Il est d'ailleurs certain qu'en anglais et allemand, comme en français, le nombre des classes de ce qu'on appelle communément ADJECTIFS, augmentera avec l'emploi de critères supplémentaires.

5.4 Pour prouver l'existence de deux paradigmes séparés d' 'adjectifs qualificatifs' en français, nous venons de vérifier (Sections 5.1-5.3) l'inventaire, les expansions éventuelles et le rapport épithète-prédicatif pour les postposés et pour les antéposés. Mais il y a une preuve qui est plus décisive même pour déterminer l'identité d'un paradigme – celle de ses COMPATIBILITÉS.

Dans chaque syntagme de toute phrase, on peut déterminer, en principe, la somme des paradigmes de signes linguistiques minima (morphèmes) qui peuvent y être représentés. Chaque paradigme est représenté par un seul membre, jamais plus. Cela relève de la définition même du paradigme, qui est une classe de POTENTIALITÉS commutables, mais jamais compatibles l'une à côté de l'autre. [14]

Ainsi un syntagme verbal peut contenir un verbe fini, un complément (prépositionnel ou adverbial) de lieu, un autre de temps, un troisième de manière, etc., chacun unique représentant de son paradigme; puis (pour certains verbes) un seul objet direct et éventuellement un seul objet indirect. On ne trouve jamais un tel syntagme avec deux compléments de temps; plus précisément: deux compléments de la même catégorie de temps. Car une langue peut bien posséder un paradigme d'expressions des saisons de l'années, puis un autre paradigme, celui de temps de la journée, etc.: *Je / prends / mon petit déjeuner / EN PRINTEMPS / À 8 HEURES.* Autrement, les expressions du même paradigme doivent être accompagnées de *et* ou autre moyen connectif les reliant en un seul membre coordoné du même

paradigme. P.ex. dans *Je prends mes repas Á HUIT HEURES, À MIDI et À SEPT HEURES*, la liste de compléments de temps peut être rallongée pour comprendre d'autres repas éventuels; ils resteront tous groupés dans le cadre d'un même membre d'un seul paradigme, liés par *et* et certaines courbes mélodiques (dans l'écriture: les virgules).

La preuve de compatibilité nous fournit un moyen puissant pour l'identification des paradigmes dans chaque syntagme: n'appartiendront pas au même paradigme les signes qui y sont compatibles syntagmatiquement. En revenant à nos adjectifs antéposés et postposés, nous voyons donc que l'existence même de tous deux dans le cadre du syntagme nominal (comme il arrive souvent: *un PETIT homme INTELLIGENT* etc.) en fait membres de deux paradigmes séparés. Si, comme nous avons montré plus haut (Section 2), l'appartenance paradigmatique fait corps avec le signifiant et le signifié pour déterminer l'identité du signe il en ressort u'un adjectif antéposé et un adjectif postposé forment deux signes linguistiques différents. [15]

Note: Comme on peut entrevoir dès maintenant, les méthodes employées ci-dessus pour séparer l'adjectif antéposé de son homophone postposé peuvent et doivent être utilisée également pour séparer d'autres classes d'adjectifs qui sont compatibles dans le syntagme nominal (comme p.ex. les détérminants. Cf. Section 5.3.1). Il s'agit des adjectifs qui se suivent en antéposés ou en postposés: dans *pauvre petit garçon!*, les deux 'adjectifs' semblent bien appartenir à de différents paradigmes, et sont d'ailleurs impermutables. Mais ce problème dépasse déjà le cadre du présent article. [16]

6. Au Section 2, nous avons suggéré que la définition du signe par son signifiant et signifié, en négligeant sa valeur (c'est-à-dire son paradigmatisme), avait sa propre raison. Cette raison n'est rien d'autre que la méthode de recherche linguistique utilisée par la plupart des chercheurs: la SYNTHESE plutôt que l'ANALYSE. En effet, au lieu de partir des phrases entières (ou, mieux, des textes plus étendus) pour déterminer empiriquement leur structure (quelles sont les classes paradigmatiques représentées dans les classes syntagmatiques) – on part d'habitude de quelques unités dont la valeur structurale n'est pas connue, pour en synthétiser des unités plus grandes. C'est ainsi qu'on considère un 'adjectif', p.ex. *ancien*, qui, en lui-même, ne donne aucun renseignement sur sa propre valeur, comme une unité linguistique. De cette unité préétablie, ainsi que d'autres encore (p.ex. le 'substantif', l' 'adverbe'), on construit, par synthèse, le syntagme nominal. Ce préétablissement d'unités est évité, heureusement, dans les cas où le multiparadigmatisme de l'unité saute aux yeux. C'est le cas de deux *les*

traité plus haut, Sections 1 et 4. Mais dans d'autres cas, plus délicats, les linguistes travaillent toujours avec les mêmes 'parties de discours' anciennes héritées des grammairiens grecs (adjectif, adverbe, substantif, etc.), car la synthèse les a empêchés de mener une véritable analyse, ce qu'il fallait pour établir empiriquement les unités vraiment fonctionnelles.[17]

Adresse de l'auteur:
Dr. Nimrod Barri
Départment de Linguistique
Université Hébraïque
Jérusalem
Israël

NOTES

[1] R. S. Wells, "Immediate Constituents", *Language* 23 (1947), 81-117.
[2] P.ex. Ch. F. Hockett, *A Course in Modern Linguistics*, Chs. 17, 18.
[3] H. A. Gleason, *An Introduction to Descriptive Linguistics*, rev. ed. (1970), 130-131. Comme on sait, ce sont les 'arbres' qui ont connu le plus de succès.
[4] Le terme HOMOPHONE n'est pas exact. A vrai dire, il existe une différence de forme, au moins virtuelle, entre le postposé et l'antéposé; le premier n'a qu'une seule forme possible, tandis que le second possède, dans un grand nombre d'adjectifs, deux 'allomorphes': [grã]: [grãt] *(grand)*, [vjφ]: [vjej] *(vieux, vieil)*, [mòvè]: [mòvèz] *(mauvais)*. La possibilité d'être 'en liaison' distingue formellement deux classes, même si la prononciation elle-même dépend de l'environnement phonique. Seulement, comme cette opposition n'existe pas dans la plupart des adjectifs, nous n'y fondons pas notre analyse, et nous continuons d'employer HOMOPHONE.
[5] A savoir, le mot ou le signe.
[6] Dans le structuralisme américain on appelle cela la DISTRIBUTION de chaque élément. Cf. par exemple Gleason, *op. cit.*, 55. Nous n'adoptons pas ce terme à cause du cadre méthodique synthétisant qui l'accompagne. Voir plus bas Section 6.
[7] Et quelques autres verbes copulatifs tels *sembler, rester* etc.
[8] Cette CLASSE ou PARADIGME n'a rien n à faire avec le paradigme en 'morphologie': *les*, 'accusatif', ne peut (dans le syntagme en question) commuter avec son 'nominatif' *ils, elles*. Les tableaux de morphologie, dans ces cas, ne montrent que les AMALGAMES des morphèmes des 'cas' avec la base commune '3ème personne pluriel du pronom personnel (ou de l'article)'.
[9] ADJECTIF ATTRIBUT selon le terme traditionnel; DIATHÈTE chez Damourette et Pichon.
[10] ADJECTIF DÉTACHÉ selon le terme traditionnel; AMPHITHÈTE selon Damourette et Pichon.
[11] Les cas (d'ailleurs littéraires) de la postposition de l'adjectif à complément en anglais ne représentent pas un choix pertinent entre les deux emplacements; elle est conditionnée par le complément. En ce point la petite revue des langues étrangères qu'ont faite Damourette et Pichon (*op. cit.*, § 529) n'est pas bonne.
[12] Cet exemple chez H. B. Rosén, *Ivrit Tova*, 2e éd. (1966), 57 (en Hébreu). Cf. aussi Jespersen, *Modern English Grammar*, Part II, 287.

[13] La plupart de ces exemples et d'autres chez Jespersen, *Mod. Engl. Gramm.*, Part II, 283ss. Cf. aussi *ibid.*, 330ss., 353ss.

[14] Pour l'insistance sur ce point, je suis reconnaissant à l'enseignement de mon maître de l'Université de Jérusalem, Prof. H. B. Rosén, qui appelle d'ailleurs ces ultimes paradigmes CATÉGORIES.

[15] Pour des exemples des deux paradigmes représentés dans le même syntagme nominal voir Damourette et Pichon, *op. cit.*, § 526, 527 et *passim.*

[16] Exemples chez Damourette et Pichon, *op. cit.*, § 525.

[17] La question de l'analyse contre la synthèse (appelée aussi DEDUCTION contre INDUCTION) a été présentée le mieux par L. Hjelmslev, *Prolegomena to a Theory of Language,* trad. angl. de F. J. Whitfield, 2e ed. rév., pp. 11-13, 96-101 (voir aussi index).